

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 juin 2020
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante quatorzième session
Point 34 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année

**Lettres identiques datées du 18 juin 2020, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par la Représentante permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous informe de ce qui suit :

Alors que l'équipe de génie du contingent cambodgien de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) procédait à un levé à Abbasiyé-Ghajar, elle a trouvé un objet suspect recouvert d'une couche de béton, aux coordonnées 745617-3685371, à une vingtaine de mètres de la ligne de retrait. Le 27 avril 2020, une équipe de génie du contingent espagnol a inspecté, en présence de l'Armée libanaise, l'objet suspect qui s'est révélé être une casemate construite par l'ennemi israélien à l'époque de son occupation du sud du Liban, dont il se servait pour stocker des armes et des munitions et abriter ses soldats. Cela soulève la possibilité d'installations semblables près de la frontière, dont l'Armée libanaise et la FINUL ne connaissent pas l'emplacement.

Le Gouvernement libanais souligne qu'il s'acquitte de ses engagements au titre des résolutions internationales et prie instamment le Conseil de sécurité d'exercer son autorité sur le plan du maintien de la paix et de la sécurité internationales et d'amener Israël à remettre à la FINUL la liste des coordonnées de l'emplacement d'installations militaires éventuelles et à s'acquitter de toutes les obligations que lui impose la résolution 1701 (2006) du Conseil.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) Amal Mudallali

